

RCS : CASTRES Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00050 Numéro SIREN : 326 652 526 Nom ou dénomination : GRAULHET DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2019 sous le numéro de dépôt 1536

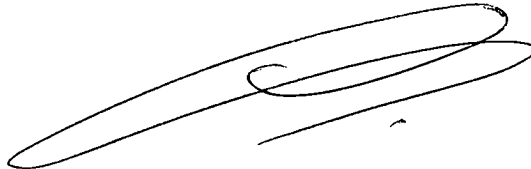
1536

GRAULHET DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 000 euros
Siège social : Route de Lavour, 81300 GRAULHET
RCS CASTRES 326 652 526

Comptes annuels et annexe clos le 31 mars 2018
et approuvés par l'assemblée générale mixte du 28 juin 2018

Certifiés conformes

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Le Président'.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS GRAULHET DISTRIBUTIONDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise Route de Lavaur 81300 GRAULHETDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 2 6 6 5 2 5 2 6 0 0 0 1 2Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/03/2018

						Exercice N clos le, 31/03/2018			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	178 834	AG	177 108	1 725	
		Fonds commercial (1)		AH	25 916	AI		25 916	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	1 187 862	AO	162 134	1 025 727	
		Constructions		AP	8 730 679	AQ	1 051 453	7 679 225	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	1 364 899	AS	565 797	799 101	
		Autres immobilisations corporelles		AT	689 923	AU	283 739	406 184	
		Immobilisations en cours		AV	5 000	AW		5 000	
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD	462 660	BE		462 660	
		Prêts		BF	30 608	BG		30 608	
		Autres immobilisations financières*		BH	10 499	BI		10 499	
TOTAL (II)		BJ	12 686 884	BK	2 240 233	10 446 650			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	22 884	BM		22 884	
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	3 441 454	BU	131 700	3 309 753	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	124 144	BY	10 243	113 900	
		Autres créances (3)		BZ	1 793 737	CA	202 035	1 591 701	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	597 037	CG		597 037		
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	133 179	CI		133 179		
	TOTAL (III)		CJ	6 112 436	CK	343 979	5 768 456		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	18 799 321	1A	2 584 213	16 215 107		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS GRAULHET DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000)			DA	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	506 067	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	299 958	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 906 025	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	151 896	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	151 896	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	10 139 576	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	185 748	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	46 805	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 791 909	
	Dettes fiscales et sociales			DY	707 150	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	204 524	
Compte régul.	Autres dettes			EA	29 247	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	52 222	
TOTAL (IV)			EC	14 157 185		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	16 215 107		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	5 484 350	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	552 307	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS GRAULHET DISTRIBUTION										Néant ☐ *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	23 036 310		FB			FC	23 036 310					
	Production vendue	biens *	FD	2 590 887		FE			FF	2 590 887					
		services *	FG	3 387 025		FH			FI	3 387 025					
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	29 014 223		FK			FL	29 014 223					
	Production stockée*								FM						
	Production immobilisée*								FN						
	Subventions d'exploitation								FO	49 614					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)								FP	42 159					
	Autres produits (1) (11)								FQ	18 105					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	29 124 102			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								FS	22 020 036					
	Variation de stock (marchandises)*								FT	79 055					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								FU	80 350					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								FV	(6 059)					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*								FW	2 495 529					
	Impôts, taxes et versements assimilés*								FX	412 236					
	Salaires et traitements*								FY	2 272 801					
	Charges sociales (10)								FZ	680 509					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*							GA	796 764				
			- dotations aux provisions*							GB					
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC	11 110				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD	2 424					
	Autres charges (12)								GE	6 240					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	28 850 999			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	273 102				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*								GH	756					
	Perte supportée ou bénéfice transféré*								GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK	433					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	10					
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM						
	Différences positives de change								GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO						
Total des produits financiers (V)										GP	444				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*								GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	154 275					
	Différences négatives de change								GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT						
Total des charges financières (VI)										GU	154 275				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	(153 831)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	120 028				

Désignation de l'entreprise		SAS GRAULHET DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 239	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	163 805	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	278	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	165 324	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	56 432	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	57 929	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	106 862	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	221 224	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(55 899)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(235 830)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	29 290 627	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	28 990 669	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	299 958	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	143 267
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	11 940
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	369
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	144 681
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	38 534
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 719
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	Voir état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

COMPTES ANNUELS

DU 01/04/2017 AU 31/03/2018

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GRAULHET DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 16 215 108 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 299 959 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Etablissement des états financiers en conformité avec

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH 00-02)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de -6 292 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Les conséquences de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivantes :

- comptabilisation d'un produit, déduit de la charge d'impôt société pour 148 120 euros au titre de 2017,
- comptabilisation d'un produit de 27 874 euros, par ailleurs compensé par l'extourne de la provision de mars 2017 de 34 166 euros.

Utilisation du CICE : il contribue au financement des efforts d'investissements et de modernisation menés par la société. Il n'est pas destiné à financer une hausse des dividendes distribués ni à augmenter les rémunérations des dirigeants.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

PROVISIONS ET LITIGES - Discaf

La créance d'exploitation vis à vis de Discaf reste provisionnée à hauteur de 37KE (idem 31/03/2017).

L'avance financière octroyée à Discaf a été provisionnée à hauteur de 165KE (122KE au 31/03/2017).

Enfin, la provision complémentaire qui avait été constituée au 31/03/2017 pour tenir compte de la situation nette de Discaf est conservée (85KE).

PROVISIONS ET LITIGES - Ristournes conditionnelles liées à l'assignation du Galec

Provision constituée pour tenir compte du risque lié au nouveau contentieux commercial entre les fournisseurs du Galec et l'enseigne Leclerc. Le 28/02/2018, le Galec a fait l'objet d'une assignation à comparaître du Ministre de l'Economie devant le tribunal de commerce de Paris. Le contentieux porte sur l'obtention de remises additionnelles et inconditionnelles sans contreparties réelles évaluées au niveau national à 83M€. Pour le magasin Graulhet Distribution, le risque est évalué à 64 142€.

CHARGE EXCEPTIONNELLE

Mali de 51KE issu d'un trop provisionné de subventions Siplec à recevoir au 31-03-2017.

PRODUIT EXCEPTIONNEL

Les demandes de remboursement de TICFE pour les exercices 31-03-2016 et 31-03-2017 ont été provisionnées à recevoir à hauteur de 41KE.

Autres éléments significatifs

Fusion Absorption de Socamilissylec par le GALEC avec échange de titres Galec. Cet échange de titres Issylec contre des titres Galec génère une plus value en sursis d'imposition de 73KE pour Graulhet Distribution.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	25 916			25 916
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	178 835			178 835
Immobilisations incorporelles	204 751			204 751
- Terrains	1 206 440	2 800	21 378	1 187 862
- Constructions sur sol propre	5 343 931	309 601	76 300	5 577 232
- Constructions sur sol d'autrui	83 546			83 546
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 929 043	140 858		3 069 902
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 406 858	8 808	50 766	1 364 900
- Installations générales, agencements aménagements divers	408 351	3 015		411 365
- Matériel de transport	8 066	68 969		77 036
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	231 333		29 810	201 522
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	5 000			5 000
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 622 568	534 050	178 254	11 978 365
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	445 191	75 398	57 929	462 660
- Prêts et autres immobilisations financières	47 260		6 152	41 108
Immobilisations financières	492 451	75 398	64 081	503 768
ACTIF IMMOBILISE	12 319 771	609 448	242 335	12 686 884

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds de commerce poissonnerie	25 916			25 916
Total	25 916			25 916

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	172 625	4 484		177 109
Immobilisations incorporelles	172 625	4 484		177 109
- Terrains	169 716	13 796	21 378	162 134
- Constructions sur sol propre	402 088	306 778	76 300	632 567
- Constructions sur sol d'autrui	21 258	8 355		29 613
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	164 090	225 185		389 274
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	456 233	159 161	49 597	565 798
- Installations générales, agencements aménagements divers	34 065	41 044		75 109
- Matériel de transport	8 066	21 329		29 396
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	192 412	16 632	29 810	179 234
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 447 928	792 281	177 084	2 063 125
ACTIF IMMOBILISE	1 620 553	796 765	177 084	2 240 234

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 092 169 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	30 608		30 608
Autres	10 500		10 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	124 144	124 144	
Autres	1 793 737	1 793 737	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	133 179	133 179	
Total	2 092 169	2 051 061	41 108
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	6 152		

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	4 233
Autres créances	552 008
Disponibilités	
Total	556 241

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	125 666	9 603	3 568	131 701
Créances et Valeurs mobilières	168 052	44 228		212 279
Total	293 717	53 830	3 568	343 980
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		11 110	3 568	
Financières				
Exceptionnelles		42 720		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		64 142			64 142
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	85 330	2 424			87 754
Total	85 330	66 566			151 896
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		2 424			
Financières					
Exceptionnelles		64 142			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 110 380 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	552 308	552 308		
- à plus de 1 an à l'origine	9 587 269	961 240	3 565 017	5 061 012
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	156 519	156 519		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 791 909	2 791 909		
Dettes fiscales et sociales	707 097	707 097		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	204 525	204 525		
Autres dettes (**)	58 532	58 532		
Produits constatés d'avance	52 222	52 222		
Total	14 110 380	5 484 351	3 565 017	5 061 012
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	778 533			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	601 386			
(**) Dont envers les associés	29 284			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 29 230 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	9 212 622	9 212 622	50 622
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	9 212 622	9 212 622	50 622

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 629
Emprunts et dettes financières divers	4 797
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	384 591
Dettes fiscales et sociales	469 398
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	863 416

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	133 179
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	133 179

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	52 222
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	52 222

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 565 349		2 565 349
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	25 538		25 538
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 712 186		2 712 186
Ventes de marchandises	23 036 311		23 036 311
Produits des activités annexes	674 840		674 840
TOTAL	29 014 224		29 014 224

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 995 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31-03-2017 sont de 11245€. La provision pour les honoraires de l'exercice 31-03-2018 est de 11250€.

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 71 475 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	180 074
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	75 193
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	255 267
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	71 475
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2013, la société SAS GRAULHET DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BUMA, Route de Lavar 81300 GRAULHET.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 93 personnes dont 0,4 apprenti et 5 handicapés.

	Personnels salariés	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	6	
Employés	84	
Ouvriers		
Total	93	

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Emprunt BNP Paribas 66.79% du solde dû - Inscription privilège prêteur de deniers	78 763
Emprunt BNP Paribas 33.21% du solde dû - Inscription hypothèque conventionnelle	39 164
Emprunt BNP Paribas - nantissement du groupe électrogène objet du financement	20 163
Crédit Mutuel - Nantissement du FDC	47 357
BPI France - Nantissement du FDC	64 850
Crédit Mutuel - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	1 880 357
BPI France - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	2 385 882
CRCA - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	1 950 000
Crédit Mutuel - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	320 000
BPI France - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	429 086
CRCA - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	360 000
Edel - Cautions solidaires de Buma, Habilois et 8 stés + nantissement de FDC en 10e rang	937 000
Edel - Cautions solidaires des parrains: Habilois à hauteur de 161KE + 7stés pour 70KE chacune	700 000
Avals et cautions	9 212 622
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	6 508
Engagements de crédit-bail immobilier	
SARL Discaf - Cautions pour le prêt Banque Populaire à hauteur de 120000€ - Capital restant du au 31-03-18	51 545
Autres engagements donnés	51 545
Total	9 270 675
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	51 545
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Dans le cadre de convention de parrainage, SAS Graulhet Distribution a reçu les engagements des sociétés suivantes pour couvrir ses pertes d'exploitations (en %) : SAS HABILOIS 23% - SAS SODILANG 11% - SAS SODIDIER 11% - SAS SOCAPDIS 11% - SAS ARIEDIS 11% - SAS GAILLAC 11% - SAS MACRIS 11% - SAS LAVIDA 11%

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 6 508 euros.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 63 593 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

L'entreprise a obtenu le préfinancement d'une partie du CICE de l'année 2017 pour un montant de 109 200 euros. Ce préfinancement vient diminuer le montant du CICE à imputer sur l'impôt sur les sociétés.

Tableau des cinq derniers exercices

	N2	N3	N2	N1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Nombre d'actions ordinaires	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	24 852 443,00	24 384 088,00	24 899 880,82	26 574 736,02	29 014 223,56
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 069 540,00	626 136,00	790 377,65	431 163,13	977 664,27
Impôts sur les bénéfices	133 608,00	-38 859,00	-177 477,00	-189 946,00	-235 830,00
Participation des salariés	81 645,00	23 688,00			
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	684 875,00	391 399,00	-170 703,04	-982 629,69	299 958,52
Résultat distribué	650 000,00	660 000,00	568 000,00		
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	8,54	6,41	9,68	6,21	12,13
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	6,85	3,91	-1,71	-9,83	3,00
Dividende distribué	6,50	6,60	5,68		
Personnel					
Effectif salariés	94	89	90	101	101
Montant de la masse salariale	1 907 867,00	1 877 426,00	1 898 944,79	2 128 772,27	2 272 801,36
Montant des sommes versées en avantages sociaux	556 045,00	553 386,00	562 797,22	629 599,62	680 509,14

AUDIT EVALUATION CONSEIL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
2, rue de l'Hermitte – Zone Technobrugues – 33520 BRUGES - Tél. 05.56.48.85.02 - Télécopie 05.56.42.07.67- bjotrau@oec-aquitaine.fr

Bruno JOTRAU

EXPERT COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société GRAULHET DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée
Route de Lavour
81300 GRAULHET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2018

Mesdames,
Messieurs les Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GRAULHET DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



En outre :

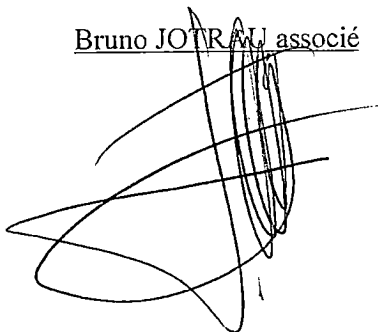
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Associés, l'expression de nos sentiments distingués.

A Bruges, le 11 juin 2018

Audit Evaluation Conseil
Société de Commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de Bordeaux

Bruno JOTRAU associé

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bruno JOTRAU', written over the printed name.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	178 835	177 109	1 726	
Fonds commercial	25 916		25 916	25 916
Autres immobilisations incorporelles				6 210
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 187 862	162 134	1 025 728	1 036 724
Constructions	8 730 680	1 051 454	7 679 226	7 769 084
Installations techniques, matériel et outillage	1 364 900	565 798	799 102	950 626
Autres immobilisations corporelles	689 924	283 739	406 185	413 207
Immob. en cours / Avances & acomptes	5 000		5 000	5 000
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	462 660		462 660	445 191
Prêts	30 608		30 608	36 760
Autres immobilisations financières	10 500		10 500	10 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 686 884	2 240 234	10 446 651	10 699 218
Stocks				
Matières premières et autres approv.	22 884		22 884	16 824
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 441 454	131 701	3 309 753	3 394 844
Créances				
Clients et comptes rattachés	124 144	10 244	113 901	127 121
Fournisseurs débiteurs	459 750		459 750	312 921
Personnel	392		392	1 537
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	89 254		89 254	452 266
Autres créances	1 244 342	202 036	1 042 307	837 759
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	597 038		597 038	339 512
Charges constatées d'avance	133 179		133 179	113 648
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 112 437	243 980	5 768 457	5 596 432
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	18 799 321	2 584 213	16 215 108	16 295 650

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Hermite - Zone Technobrugues
 33520 BRUGES
 RCS B 343 332 946
 Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Bilan

	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles	506 067	1 488 697
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Resultat de l'exercice	299 859	-982 630
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 905 926	1 606 067
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	151 896	85 330
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	151 896	85 330
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	9 587 269	9 408 717
<i>Découverts et concours bancaires</i>	552 308	476 413
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	10 139 577	9 885 130
Emprunts et dettes financières diverses	156 519	201 180
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	29 230	235 050
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	46 806	53 406
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 791 909	2 703 208
<i>Personnel</i>	314 693	209 547
<i>Organismes sociaux</i>	133 631	146 723
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	48 836	35 001
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	209 991	222 480
Dettes fiscales et sociales	707 151	613 751
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	204 525	768 715
Autres dettes	29 248	84 369
Produits constatés d'avance	52 222	59 444
TOTAL DETTES	14 157 135	14 608 252
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	16 215 108	16 295 650

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Hermite - Zone Technobrugues
 33520 BRUGES
 RCS B 343 332 946
 Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67



Compte de résultat

	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	23 036 311	21 533 164
Production vendue (biens)	2 590 888	1 865 383
Production vendue (services)	3 387 025	3 176 189
Chiffre d'affaires net	29 014 224	26 574 736
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	49 614	31 074
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	42 160	252 971
Autres produits	18 105	24 452
Total I	29 124 102	26 883 234
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	22 020 037	21 433 737
Variations de stock	79 056	-832 039
Achats de matières premières et autres approvisionnements	80 350	68 945
Variations de stock	-6 060	-6 386
Autres achats et charges externes (a)	2 495 530	2 426 655
Impôts, taxes et versements assimilés	412 237	387 585
Salaires et traitements	2 272 801	2 128 772
Charges sociales	680 509	629 600
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	796 765	598 980
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	11 110	134 402
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 424	
Autres charges	6 241	7 229
Total II	28 851 000	26 977 480
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	273 103	-94 246
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	757	270
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		46
Produits financiers		
De participation (3)		519
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	434	89
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10	18 380
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	444	18 987
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	154 275	109 072
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	154 275	109 072
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-153 831	-90 085
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV-V-VI)	120 028	-184 107

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Herminette - Zone Technobruges
 33520 BRUGES
 RCS B 343 332 946
 Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Compte de résultat (suite)

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 240	162 918
Sur opérations en capital	163 806	2 198
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	279	2 406
Total produits exceptionnels (VI)	165 324	167 522
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	56 433	80 777
Sur opérations en capital	57 929	38 465
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	106 862	1 036 749
Total charges exceptionnelles (VII)	221 224	1 155 991
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VI)	-55 900	-988 469
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-235 830	-189 946
Total des produits ((I-III)+(V-VI))	29 290 628	27 070 013
Total des charges ((II-IV)+(VI-VIII)+(IX-X))	28 990 669	28 052 643
BENEFICE OU PERTE	299 959	-982 630
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	11 941	16 286
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	370	6 092

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Herminette - Zone Technobrugues
 33520 BRUGES
 RCS B 343 332 946
 Tél. 05 56 48 85 07 - Fax 05 56 42 07 67

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GRAULHET DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 16 215 108 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 299 959 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Etablissement des états financiers en conformité avec

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Herminette - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 83 02 - Fax 05 56 42 07 67

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RÔS B 43 332 946
Tél 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67



Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH 00-02)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de -6 292 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Les conséquences de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivantes :

- comptabilisation d'un produit, déduit de la charge d'impôt société pour 148 120 euros au titre de 2017,
- comptabilisation d'un produit de 27 874 euros, par ailleurs compensé par l'extourne de la provision de mars 2017 de 34 166 euros.

Utilisation du CICE : il contribue au financement des efforts d'investissements et de modernisation menés par la société. Il n'est pas destiné à financer une hausse des dividendes distribués ni à augmenter les rémunérations des dirigeants.

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'exercice comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Herminette - Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 83 02 - Fax 05 56 42 07 67

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

PROVISIONS ET LITIGES - Discaf

La créance d'exploitation vis à vis de Discaf reste provisionnée à hauteur de 37KE (idem 31/03/2017).

L'avance financière octroyée à Discaf a été provisionnée à hauteur de 165KE (122KE au 31/03/2017).

Enfin, la provision complémentaire qui avait été constituée au 31/03/2017 pour tenir compte de la situation nette de Discaf est conservée (85KE).

PROVISIONS ET LITIGES - Ristournes conditionnelles liées à l'assignation du Galec

Provision constituée pour tenir compte du risque lié au nouveau contentieux commercial entre les fournisseurs du Galec et l'enseigne Leclerc. Le 28/02/2018, le Galec a fait l'objet d'une assignation à comparaître du Ministre de l'Economie devant le tribunal de commerce de Paris. Le contentieux porte sur l'obtention de remises additionnelles et inconditionnelles sans contreparties réelles évaluées au niveau national à 83M€. Pour le magasin Graulhet Distribution, le risque est évalué à 64 142€.

CHARGE EXCEPTIONNELLE

Mali de 51KE issu d'un trop provisionné de subventions Siplec à recevoir au 31-03-2017.

PRODUIT EXCEPTIONNEL

Les demandes de remboursement de TICFE pour les exercices 31-03-2016 et 31-03-2017 ont été provisionnées à recevoir à hauteur de 41KE.

Autres éléments significatifs

Fusion Absorption de Socamilissylec par le GALEC avec échange de titres Galec. Cet échange de titres Issylec contre des titres Galec génère une plus value en sursis d'imposition de 73KE pour Graulhet Distribution.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	25 916			25 916
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	178 835			178 835
Immobilisations incorporelles	204 751			204 751
- Terrains	1 206 440	2 800	21 378	1 187 862
- Constructions sur sol propre	5 343 931	309 601	76 300	5 577 232
- Constructions sur sol d'autrui	83 546			83 546
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 929 043	140 858		3 069 902
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 406 858	8 808	50 766	1 364 900
- Installations générales, agencements aménagements divers	408 351	3 015		411 365
- Matériel de transport	8 066	68 969		77 036
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	231 333		29 810	201 522
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	5 000			5 000
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 622 568	534 050	178 254	11 978 365
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	445 191	75 398	57 929	462 660
- Prêts et autres immobilisations financières	47 260		6 152	41 108
Immobilisations financières	492 451	75 398	64 081	503 768
ACTIF IMMOBILISE	12 319 771	609 448	242 335	12 686 884

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Hermitte - Zone Technobruges
 63520 BRUGES
 RCS B 343 332 945
 Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

	Achetés	Revalorisés	Reçus en apport	Global
Fonds de commerce poissonnerie	25 916			25 916
Total	25 916			25 916

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	172 625	4 484		177 109
Immobilisations incorporelles	172 625	4 484		177 109
- Terrains	169 716	13 796	21 378	162 134
- Constructions sur sol propre	402 088	306 778	76 300	632 567
- Constructions sur sol d'autrui	21 258	8 355		29 613
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	164 090	225 185		389 274
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	456 233	159 161	49 597	565 798
- Installations générales, agencements aménagements divers	34 065	41 044		75 109
- Matériel de transport	8 066	21 329		29 396
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	192 412	16 632	29 810	179 234
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 447 928	792 281	177 084	2 063 125
ACTIF IMMOBILISE	1 620 553	796 765	177 084	2 240 234

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Herminette - Zone Technobruges
 33620 BRUGES
 R.C.S B 343 332 946
 Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 092 169 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	30 608		30 608
Autres	10 500		10 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	124 144	124 144	
Autres	1 793 737	1 793 737	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	133 179	133 179	
Total	2 092 169	2 051 061	41 108
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	6 152		

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	4 233
Autres créances	552 008
Disponibilités	
Total	556 241

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Hermitte - Zone Technobrugues
 33520 BRUGES
 RCS B 343 332 946
 Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	125 666	9 603	3 568	131 701
Créances et Valeurs mobilières	168 052	44 228		212 279
Total	293 717	53 830	3 568	343 980
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		11 110	3 568	
Financières				
Exceptionnelles		42 720		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 100 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Hermite - Zone Technobrugues
 33520 BRUGES
 RCS B 343 332 946
 Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		64 142			64 142
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	85 330	2 424			87 754
Total	85 330	66 566			151 896
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		2 424			
Financières					
Exceptionnelles		64 142			

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Hermitte - Zone Technobruges
 33520 BRUGES
 RCS B 343 332 946
 Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 110 380 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	552 308	552 308		
- à plus de 1 an à l'origine	9 587 269	961 240	3 565 017	5 061 012
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	156 519	156 519		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 791 909	2 791 909		
Dettes fiscales et sociales	707 097	707 097		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	204 525	204 525		
Autres dettes (**)	58 532	58 532		
Produits constatés d'avance	52 222	52 222		
Total	14 110 380	5 484 351	3 565 017	5 061 012
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	778 533			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	601 386			
(**) Dont envers les associés	29 284			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 29 230 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	9 212 622	9 212 622	50 622
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	9 212 622	9 212 622	50 622

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Herminette - Zone Technobrugues
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 05 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 629
Emprunts et dettes financières divers	4 797
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	384 591
Dettes fiscales et sociales	469 398
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	863 416

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	133 179
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	133 179

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	52 222
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	52 222

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Hermite - Zone Technobrugues
 33520 BRUGES
 RCS B 343 332 946
 Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 565 349		2 565 349
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	25 538		25 538
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 712 186		2 712 186
Ventes de marchandises	23 036 311		23 036 311
Produits des activités annexes	674 840		674 840
TOTAL	29 014 224		29 014 224

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 995 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31-03-2017 sont de 11245€. La provision pour les honoraires de l'exercice 31-03-2018 est de 11250€.

Résultat et impôts sur les bénéfices

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Herminette - Zone Technobruges
 33520 BRUGES
 RCS B 343 332 946
 Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 71 475 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	180 074
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	75 193
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	255 267
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	71 475
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2013, la société SAS GRAULHET DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BUMA, Route de Lavaur 81300 GRAULHET.

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobrugues
33520 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 80 02 - Fax 05 56 42 07 67

 Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 93 personnes dont 0,4 apprenti et 5 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	6	
Employés	84	
Ouvriers		
Total	93	

Engagements financiers

Engagements donnés

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Hermite - Zone Technobruges
33500 BRUGES
RCS B 343 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Emprunt BNP Paribas 66.79% du solde dû - Inscription privilège prêteur de deniers	78 763
Emprunt BNP Paribas 33.21% du solde dû - Inscription hypothèque conventionnelle	39 164
Emprunt BNP Paribas - nantissement du groupe électrogène objet du financement	20 163
Crédit Mutuel - Nantissement du FDC	47 357
BPI France - Nantissement du FDC	64 850
Crédit Mutuel - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	1 880 357
BPI France - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	2 385 882
CRCA - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	1 950 000
Crédit Mutuel - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	320 000
BPI France - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	429 086
CRCA - Nantissement du FDC en concurrence avec autres banques + cautions solidaires de 8 stés	360 000
Edel - Caution solidaire de Buma, Habilois et 8 stés + nantissement de FDC en 10e rang	937 000
Edel - Caution solidaire des parrains: Habilois à hauteur de 161KE + 7stés pour 70KE chacune	700 000
Avals et cautions	9 212 622
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	6 508
Engagements de crédit-bail immobilier	
SARL Discaf - Caution pour le prêt Banque Populaire à hauteur de 120000€ - Capital restant du au 31-03-18	51 545
Autres engagements donnés	51 545
Total	9 270 675
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	51 545
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AUDIT EVALUATION CONSEIL
 Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
 2, rue de l'Hermite - Zone Technobrugues
 33520 BRUGES
 RCS B 343 332 946
 Tél. 03 56 48 85 02 - Fax 03 56 42 07 67

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Dans le cadre de convention de parrainage, SAS Graulhet Distribution a reçu les engagements des sociétés suivantes pour couvrir ses pertes d'exploitations (en %) : SAS HABILOIS 23% - SAS SODILANG 11% - SAS SODIDIER 11% - SAS SOCAPDIS 11% - SAS ARIEDIS 11% - SAS GAILLAC 11% - SAS MACRIS 11% - SAS LAVIDA 11%

Crédit-Bail

— Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 6 508 euros.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 63 593 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

L'entreprise a obtenu le préfinancement d'une partie du CICE de l'année 2017 pour un montant de 109 200 euros.
Ce préfinancement vient diminuer le montant du CICE à imputer sur l'impôt sur les sociétés.

AUDIT EVALUATION CONSEIL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
2, rue de l'Herminette Zone Technobruges
33520 BRUGES
RCS B 303 332 946
Tél. 05 56 48 85 02 - Fax 05 56 42 07 67

GRAULHET DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Route de Lavaur, 81300 GRAULHET
326 652 526 RCS CASTRES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à 299 958,52 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	299 958,52 euros
À titre de dividendes	150 000,00 euros
<i>Soit 1,50 euros par action</i>	
Le solde	149 958,52 euros
En totalité au compte "autres réserves"	
<i>qui s'élève ainsi à 656 025,89 euros.</i>	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 28 juin 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 151,50 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 149 848,50 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

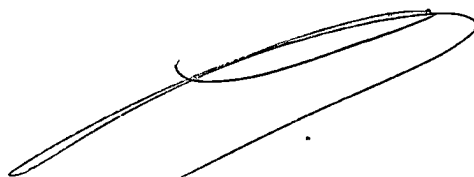
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	MONTANT DES DIVIDENDES	DIVIDENDES ÉLIGIBLES À L'ABATTEMENT DE 40%	DIVIDENDES NON ÉLIGIBLES À L'ABATTEMENT DE 40%
Exercice clos le 31 mars 2017	NEANT	NEANT	NEANT
Exercice clos le 31 mars 2016	568 000 euros <i>Soit 5,68 euros par titre</i>	573,68 euros	567 426,32 euros
Exercice clos le 31 mars 2015	568 000 euros <i>Soit 5,68 euros par titre</i>	573,68 euros	567 426,32 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2018

Cette résolution est adoptée par ~~9991~~ 11111 voix ayant voté pour, ...0... voix ayant voté contre et 0... voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
Bruno LEFEBVRE



Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
CASTRES

3, rue de la Plâté 81100 CASTRES
TEL. 05 63 62 58 80
TELECOPIEUR 05 63 74 84 53 / ou 74 28 43
Internet : www.infogreffe.fr
05 63 62 58 84

RECEPISSE DE DEPOT

SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE

27 cours Evrard de Fayolle
CS 91007
33076 BORDEAUX CEDEX

V/REF :

N/REF : 83 B 50 / 2019-B-1536

Le greffier du tribunal de commerce de Castres certifie qu'il a reçu le 07/06/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2018.

Concernant la société

GRAULHET DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
route de Lavaur
81300 Graulhet

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-1536 le 11/06/2019

R.C.S. CASTRES 326 652 526 (83 B 50)

Fait à CASTRES le 11/06/2019,

Le Greffier

